CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E56906** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE 29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1999

Raison sociale : ENTREPRISE GUY MATHIEZ

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/11/2004

Capital : 7 622

LACHAT
73100 LE MONTCEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM CHAMBERY 425 133 519

Siret : 425 133 519 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 810489

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62928591

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 62928591

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 79 34 83 88 **Fax :**

Portable : 06 11 27 82 90

Responsabilité légale :
MATHIEZ GUY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : guy.mathiez@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 591 306 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	4	27/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.